



Coordinateur Entretien Restauration et ATSEM (H/F)

OBJECTIFS DU POSTE

Sous la responsabilité hiérarchique de la / du responsable adjoint du service Enseignement, Restauration et Entretien, et dans le cadre d'orientations municipales, il / elle est chargé(e) de la coordination d'équipes de terrain. Il / elle est responsable du bon fonctionnement des équipes et est garant du respect de la réglementation en vigueur.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assurer une présence quotidienne sur les écoles (relationnel et réunions entre les enseignants, les agents et autres intervenants des écoles) ;
- Suivre les missions des agents : ATSEM, agents d'entretien et de restauration ;
- Rédiger des rapports journaliers ;
- Suivi RH (Gestion des congés des agents, suivi du volume horaire annuel et suivi des absences en lien avec le service RH) ;
- Recenser des besoins de formation ;
- Réaliser les entretiens professionnels annuels des agents en lien avec le responsable ;
- Constituer les équipes dans les écoles et durant les congés ;
- Assurer la répartition des tâches et le positionnement des agents sur les écoles maternelles et élémentaires ;
- Assurer la gestion des absences et des remplacements journaliers ;
- Assurer la gestion des conflits sur les écoles, et la rédaction de rapports ;
- Assurer l'accompagnement des nouveaux agents et des élèves stagiaires ;
- Transmettre les documents administratifs sur les écoles (fiches de paies, visites médicales, arrêtés, notes et informations diverses) ;
- Rédiger des notes et assurer le suivi des tableaux d'activités (états d'heures, affectations des agents, congés) ;
- Participer aux réunions avec le responsable du service et son adjoint ;
- Assure le suivi des produits dans les écoles, et faire remonter les besoins pour la réalisation des commandes de matériels (chariots, décapeuses, aspirateurs, fours, frigo, mobiliers etc.) ;
- Assurer le suivi de l'entretien du matériel des offices en prévision de son renouvellement,
- Contrôler l'exécution des dépannages ;
- Contrôler les livraisons et les bons y afférant, ainsi que les quantités et la qualité ;
- Assurer le suivi des commandes des repas et transmettre les effectifs journaliers au SIRESCO ;
- Répondre aux appels téléphoniques des écoles et de réfectoires pour les effectifs journaliers ;
- Gérer les manques et réajustements des repas ;
- Assurer les commandes exceptionnelles (pique-niques, collations, gouters spéciaux, plateau-repas, etc.) ;
- Participer à la pré-commission des menus ;
- Gérer les demandes liées aux manifestations municipales.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Rattachement au responsable adjoint du service Enseignement – Entretien – Restauration.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

- Ligne hiérarchique (Directrice du pôle Éducation et Jeunesse, chef de service) ;
- Éducation Nationale (Directeurs d'écoles et enseignants) ;
- Responsable de services, responsables d'équipements ;
- SIRESCO (Syndicat Intercommunal de la Restauration Collective), fournisseurs et prestataires.



SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Savoir organiser et coordonner le travail d'équipes de terrain ;
- Savoir rendre compte de son activité ;
- Savoir réaliser un diagnostic de l'activité ;
- Connaissance des outils bureautiques ;
- Rigueur ;
- Disponibilité.

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Management	Réglementation HACCP	Maîtrise des processus décisionnels interne	Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
3	3	2	2

Budget et Finances Publiques	Conduite de projet
2	2

1 : Connaissances générales

2 : Connaissances détaillées

3 : Connaissances approfondies

EXPÉRIENCES CONSEILLÉES POUR L'EXERCER

- Expérience exigée dans l'encadrement de proximité ;
- Formation de niveau V (CAP, BEP...) ;
- Permis B exigé.

CORRESPONDANCES STATUTAIRES EVENTUELLES, REMUNERATION ET GRATIFICATIONS

- Filière technique, catégorie cible C + : cadre d'emplois des Agents de maîtrise ;
- Groupe de fonctions : encadrement de proximité ;
- Traitement indiciaire + Indemnité de résidence + NBI (agent titulaire) ;
- RIFSEEP : IFSE (groupe de fonctions) + CIA + Prime de Vie chère.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet : 37 heures hebdomadaires avec RTT ;
- Déplacements fréquents, à titre principal, sur les établissements communaux ;
- Horaires aux amplitudes en lien avec les horaires des agents de terrain et en fonction des obligations de service public ;
- Port de vêtements professionnels adaptés et d'équipements de protection individuels pour intervention sur site ;
- Prévention médicale requise :
 - ✓ Travail sur écran informatique (30% du temps) ;
 - ✓ Déplacements (70% du temps).

Fiche de poste mise à jour le 28 août 2023